
Motion de Thuriot proposant l'expédition immédiate du décret contenant des dispositions pour éloigner de Paris les étrangers venus dans des intentions nuisibles, lors de la séance de la 3ème sans-culottide an II (19 septembre 1794)

Jacques Alexis Thuriot

Citer ce document / Cite this document :

Thuriot Jacques Alexis. Motion de Thuriot proposant l'expédition immédiate du décret contenant des dispositions pour éloigner de Paris les étrangers venus dans des intentions nuisibles, lors de la séance de la 3ème sans-culottide an II (19 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 293;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16269_t1_0293_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

circonstances, ont manifesté avec éclat leur dévouement à la cause de la liberté et leur attachement à la représentation nationale (47).

Ce décret est adopté à l'unanimité. *On applaudit.*

Sur la proposition de Thuriot, l'assemblée décrète que ce décret sera expédié, sans avoir besoin d'une seconde lecture (48).

19

Un autre membre [DELMAS] du même comité rend compte des nouvelles victoires remportées par la République au Nord et aux Pyrénées-Occidentales (49).

Delmas, au nom du comité de Salut public, a fait le rapport suivant (50) :

Le télégraphe vous apprend, il y a deux jours (51), que l'armée du Nord avait obtenu le 28 fructidor, un avantage considérable. Le comité de Salut public a reçu des détails sur cette glorieuse journée.

Quinze cents prisonniers vous ont été annoncés ; on en compte deux mille [*vifs applaudissemens*] (52). Deux bataillons de Hessois ont mis bas les armes [*nouveaux applaudissemens*] (53). Etoient-ils enveloppés par les troupes républicaines ? Non : trente hussards du huitième régiment, n'écouterant que l'impatience du courage, avoient franchi un fossé pour arriver à eux [*on applaudit à plusieurs reprises*] (54).

Vers les Pyrénées Occidentales, six cents républicains ont mis en fuite 6 000 Espagnols [*L'assemblée se lève toute entière, et applaudit longtemps*] (55). Les défenseurs de la liberté ne comptent plus les ennemis ; l'amour de la patrie et l'enthousiasme de la gloire décident leurs triomphes.

Voici les lettres officielles.

Les représentans du peuple français près de l'armée du Nord et de Sambre-et-Meuse, Bellegarde et Lacombe (du Tarn), aux membres composant le comité de Salut public.

Quartier général de l'armée du Nord, à Boxtel, du trentième jour de fructidor, l'an

(47) P.-V., XLV, 338-342. C 318, pl. 1287, p. 35. Décret n^o 10 949. Minute de la main de Merlin (de Douai), rapporteur. *Bull.*, 3^e jour s.-c. ; *Moniteur*, XXII, 7-8 ; *Débats*, n^o 729, 550-552 ; *F. de la Républ.*, n^o 441 ; *J. Fr.*, n^o 726 ; *J. Mont.*, n^o 143 ; *M.U.*, XLIII, 555-556 ; *Rép.*, n^o 274 (suppl.) ; *J. Paris*, n^o 629.

(48) *Débats*, n^o 729, 552.

(49) P.-V., XLV, 343.

(50) *Bull.*, 3^e jour s.-c.

(51) Ci-dessus *Archiv. Parlement.*, 1^{er} jour s.-c., n^o 45.

(52) *Débats*, n^o 729, 552.

(53) *Débats*, n^o 729, 552.

(54) *Débats*, n^o 729, 552.

(55) *Débats*, n^o 729, 552.

deuxième de la République française une et indivisible.

Nous vous annonçons avec empressement, citoyens collègues, l'avantage signalé que vient de remporter l'armée du Nord sur les coalisés commandés par le duc d'York.

D'après l'ordre que vous avez donné d'attaquer l'ennemi, l'armée a marché dans la direction de Gorcum, où nous devions le rencontrer ; bientôt les deux armées furent en présence, et c'est hier que se fit le dernier mouvement, aussi hardi que bien combiné. Pichegru avoit résolu de camper en-deça de la rivière de Dommel, où l'ennemi avoit tous ses postes avancés, et de porter les siens au-delà, ce qui devoit lui donner la position la plus avantageuse ; il a parfaitement réussi.

Le passage de la rivière étoit défendu par le village de Boxtel ; des retranchemens hérissés d'artillerie, cinq mille hommes tant cavalerie qu'infanterie, rien n'a pu arrêter la bravoure de nos républicains ; l'attaque fut vive, mais après une heure et demie de combat, l'ennemi a fui : dans sa déroute, nous lui avons fait deux mille prisonniers, et pris huit pièces de canons avec leurs caissons.

Ce matin, une reconnaissance de huit cents hommes environ a rencontré un corps de cinq mille Anglais, qui venoit pour reprendre Boxtel ; mais forte de sa fortune, ne s'occupant pas du nombre, elle l'a chargé avec une telle impétuosité, que la terreur s'est jetée dans les rangs de l'ennemi, et lui a fait abandonner son projet.

Après tant de valeur, nous ne vous parlerons pas, citoyens collègues, des marches pénibles dans un pays couvert de landes et de bruyères ; les Français sont capables de tout. Nous ne devons pas vous taire cependant la conduite distinguée du huitième régiment de hussards. Trente d'entre eux ont franchi le fossé qui les séparoit des deux bataillons hessois, et leur ont fait poser les armes. Le lendemain un détachement du même régiment a donné une nouvelle preuve de son courage : ne pouvant forcer les prisonniers à diriger le canon qu'ils avoient pris contre les fuyards, ils mirent pied à terre pour le servir eux-mêmes.

Cette pièce, ainsi que deux cents prisonniers, est le résultat de l'affaire du matin par la reconnaissance.

Il est encore un trait de valeur parmi tant d'autres, qui appartient au citoyen Juge, sous-lieutenant au huitième régiment de hussards ; il a eu le poignet cassé. Nous demandons que vous lui donniez de l'avancement.

Nous espérons, citoyens-collègues, que cet avantage n'est que le préliminaire d'événemens plus heureux et plus décisifs.

Salut et fraternité.

Signé, Bellegarde et Lacombe (du Tarn.)

P.S. Les déserteurs nous viennent continuellement et en grand nombre ; nous n'avons eu que quinze hommes tués ou blessés.